

Résultats des suivis 2017-2022

Espace Naturel Sensible de Boëde



Sommaire

- Introduction
- Contexte
- Résultats des suivis du recul des falaises et microfalaises de l'île de Boëde
 - Falaise n°1
 - Falaise n°2
 - Microfalaise n°1
 - Microfalaise n°2
- Conclusion





Introduction

Depuis le début des relevés en 2017, le site de Boëde reste relativement sable. Les falaises et micro-falaises de l'île évoluent doucement face aux submersions marines et aux échouages d'algues plus ou moins massifs et fréquents.

Au même titre que l'année passée, deux évènements ont été signalés au Conseil Départemental du Morbihan en 2022 :

- La réouverture momentanée de l'accès sauvage dans la falaise n°1
- L'écoulement d'un fluide blanchâtre et nauséabond sur plusieurs mètres au niveau de l'exutoire présent à proximité de la micro-falaise n°2. Cet écoulement est surement dû à un bouchon d'algues en décomposition dans le marais.

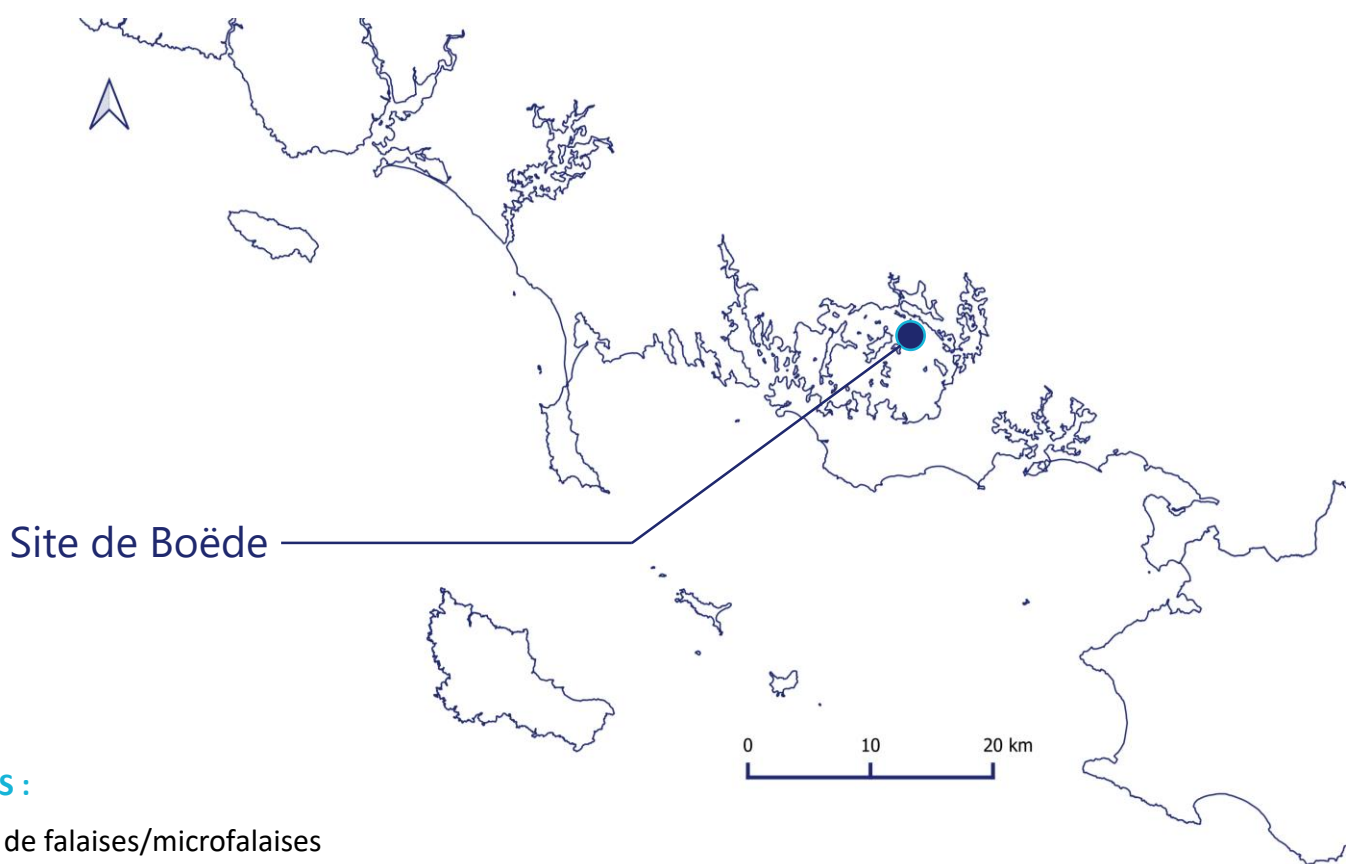
Il est important de noter que le document traite des résultats obtenus jusqu'au 20 novembre 2022.

Enfin, comme chaque année, nous tenions à remercier nos partenaires ainsi que l'ensemble des citoyens qui donnent de leur temps en participant aux projets de l'OCLM.

Contexte

OBJECTIF

Suivre l'évolution des falaises et microfalaises qui composent la façade Sud de l'île de Boëde.



MESURES :

- Recul de falaises/microfalaises
- Recul du couvert végétal





Les résultats

Résultats des suivis sur le site de Boède entre 2017 et 2022

FALAISE N°1

Le recul de la falaise n°1 n'est plus suivi par des mesures car la zone devenait dangereuse à pratiquer. De ce fait, seules des photos permettent de suivre l'évolution de cette partie de l'île.

Sur les cinq dernières années, la mission n°1 sur l'île de Boède a permis d'observer des évolutions significatives de la falaise. Après que la partie centrale est fait l'objet d'un signalement au Conseil Départemental du Morbihan pour de fortes détériorations par la création d'un accès sauvage, ce dernier s'est vu dégradé de nouveau au cours de l'année 2022.

La tendance se poursuit dans ce secteur. La falaise s'érode lentement au cours du temps. Les photos suivantes démontrent bien cette évolution.





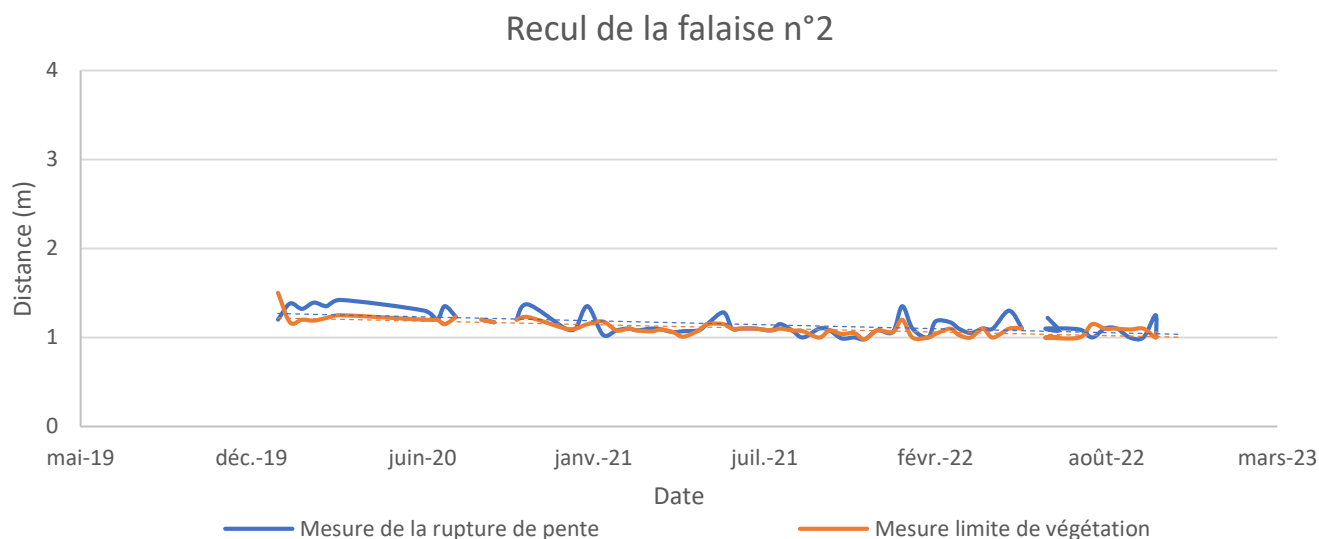






FALAISE N°2

Le graphique ci-dessous présente le recul de la falaise n°2 :



La falaise n°2, suivie depuis début 2020, présente un léger taux de recul que se soit au niveau de sa rupture de pente ou de la limite de la végétation. On peut facilement observer ce recul avec l'affouillement des blocs de roches entourés sur les photos suivantes. Il est également possible d'observer le battement sédimentaire de la plage. En effet, le hauteur du sable au pied de la falaise n°2 varie fortement dans le temps (cf. photos ci-après). Les blocs de roches entourés disparaissent sous le sable à certaines périodes. La granulométrie change fortement également avec la présence plus ou moins importante de sable ou non en pied de falaise.

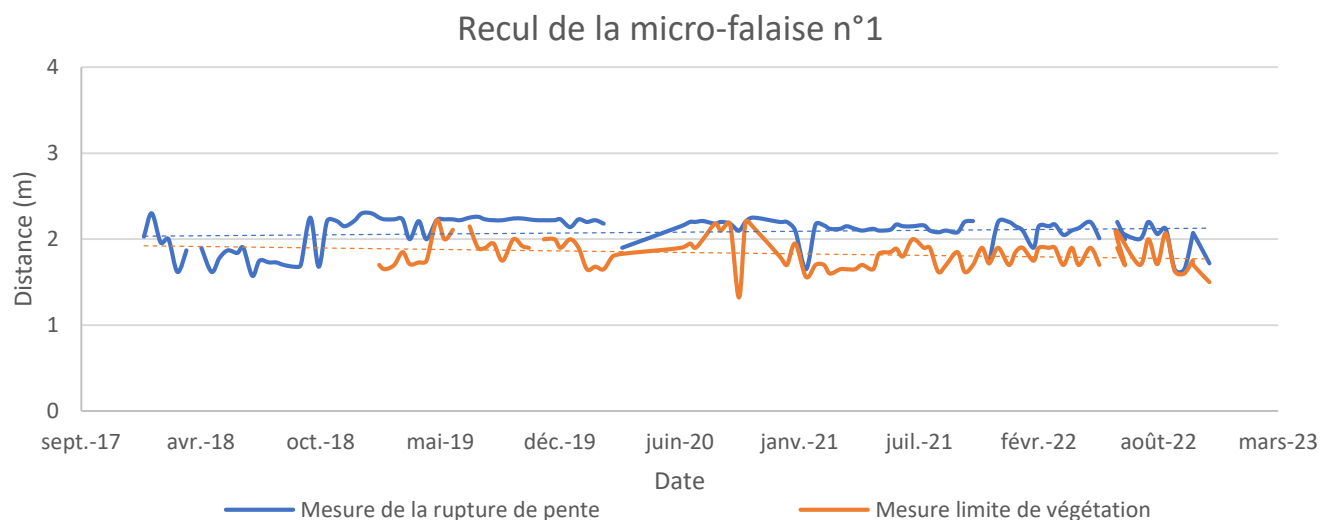
Les assauts de la mer, les fortes variations de granulométrie et les précipitations expliquent sûrement cette l'érosion progressive que connaît ce secteur.





MICROFALAISE N°1

Le graphique ci-dessous présente le recul de la microfalaise n°1 :



La micro-falaise n°1 présente une évolution stable. En effet, la rupture de pente ne semble pas reculer significativement. En revanche, la limite de végétation témoigne de variations plus prononcées. La faible altitude de la falaise et la présence d'échouages d'algues significatifs en font un endroit souvent atteint par la mer. La végétation évolue donc en fonction des submersions et des échouages qui la réduisent momentanément.

Les différentes photos permettent de visualiser ces évolutions, d'observer d'importants échouages et de constater les variations du niveau de sable en pied de falaise.



Janvier 2018



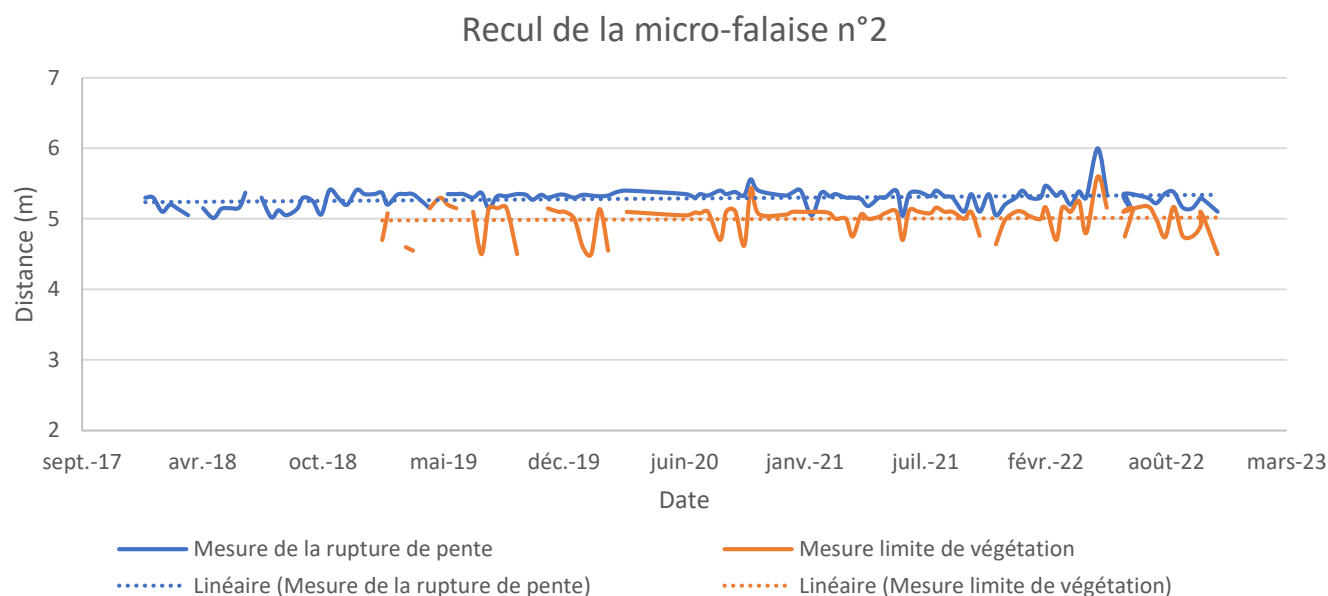
Juin 2018





MICROFALAISE N°2

Le graphique ci-dessous présente le recul de la microfalaise n°2 :



La micro-falaise n°2 demeure le secteur le plus stable. La position de la rupture de pente varie peu et à l'image de sa voisine plus à l'Est, la micro-falaise n°1, la limite de végétation semble varier au grés des submersions et des échouages d'algues aussi présents sur ce secteur.

Le niveau des sédiments en pied de falaise varie également, mais dans une moindre mesure que la falaise n°2 ou que la micro-falaise n°1. Cela s'explique sûrement par la plus faible disponibilité de sable à proximité de cette zone.





Conclusion

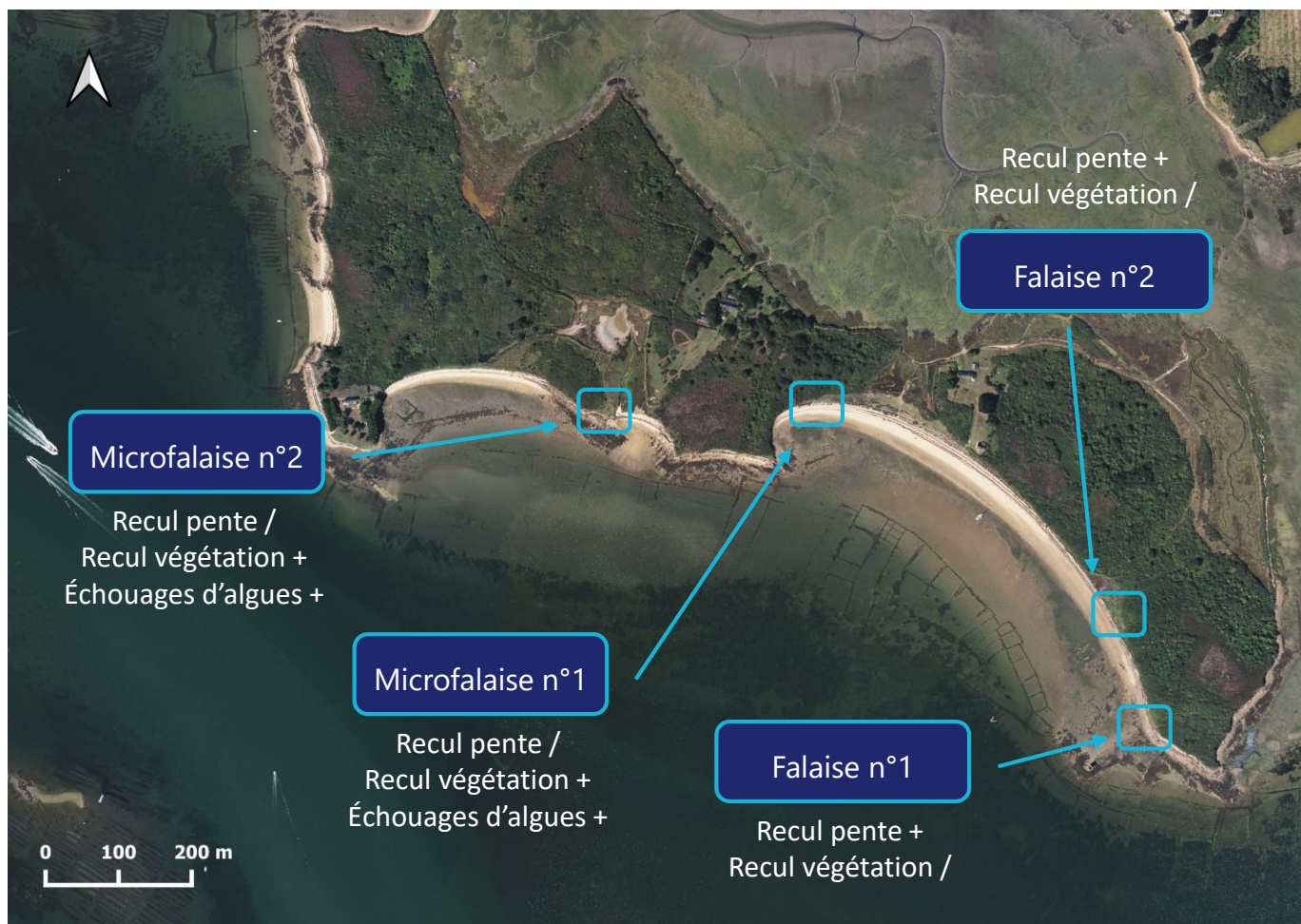
Les falaises de l'île de Boède ne présentent pas de fort recul sur la période 2017-2022. La falaise n°1 témoigne des reculs les plus visibles. Les mesures réalisées sur la deuxième falaise indiquent aussi un léger recul sur la zone.

Les deux micro-falaises montrent des comportements très proches. Une stabilité associée à une variation de la position de la limite de la végétation, sans doute contrôlée par les submersions marine et la fréquence des échouages d'algues.

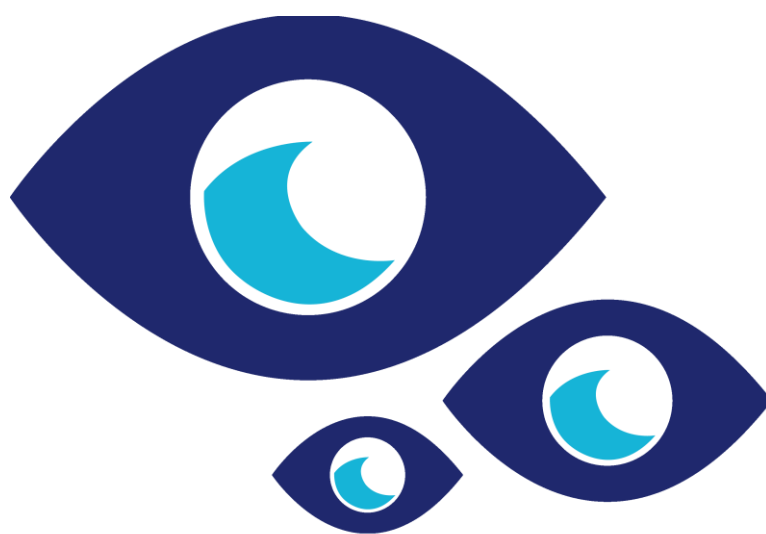
Le niveau des sédiments en pied de falaise peut varier significativement dans le temps pour : la falaise n°2 et les deux micro-falaises.

Les quatre sites pourraient être classés d'Ouest en Est du plus stable au plus en recul.

Au vu de la stabilité du site, les relevés, effectués toutes les deux semaines, pourront être réalisés une fois par mois pour soulager les bénévoles du site.







OCLM

Observatoire Citoyen
du Littoral Morbihannais

www.observatoire-littoral-morbihan.fr